

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 14 JANVIER 2021

### CONSEIL MUNICIPAL DE BERNAC-DEBAT

**Liste des présents : 14**

**Absents excusés :** DOUBLET Cédric

**Secrétaire de séance :** SARRAMEA Nicole

Lecture et approbation du procès verbal du 29 Octobre 2020.

Madame le Maire adresse tous ses vœux au Conseil Municipal.

#### **ORDRE DU JOUR :**

##### **+ Autorisation de mandatement des investissements avant le vote du budget 2021**

Mme le Maire demande une autorisation de mandatement des investissements afin de procéder aux opérations de paiement jusqu'à l'adoption du budget de l'exercice en cours pour un montant de 56 825€.

Vote à l'unanimité.

##### **+ Dépôt d'une demande de subvention pour la rénovation énergétique du bâtiment de la Mairie**

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat a lancé un appel à projet pour aider les collectivités désireuses de procéder à la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

La Région Occitanie poursuit le même objectif.

Le bâtiment de la Mairie doit faire l'objet d'une rénovation afin d'améliorer son confort thermique et à terme de réaliser des économies de consommation d'énergie.

Il est donc envisagé de procéder au remplacement des menuiseries du rez-de-chaussée du bâtiment où se trouvent les locaux administratifs et la salle de réunion du conseil municipal ainsi que le ravalement intérieur des murs de ces locaux.

La dépense est estimée à 26 383,15 HT. Il est proposé de solliciter les partenaires selon le plan de financement suivant :

Etat : 13 190€ HT

Région : 7 915€ HT

Commune : 5 278,15€ HT

Vote à l'unanimité.

##### **+ Motion contre le plan de restructuration du réseau de la DGFIP des Hautes-Pyrénées**

Une fois encore les élus et la population doivent faire face à l'annonce programmée de la disparition de plusieurs trésoreries, dans le cadre du projet de restructuration du réseau de la DGFIP des Hautes-Pyrénées mené par le Ministère de l'économie.

La fermeture de ces trésoreries risque d'affecter la qualité du service public de proximité pour les usagers.

Face à ce constat, il apparaît que la fermeture des trésoreries, comme proposé une fois de plus par le plan de restructuration du réseau de la DGFIP des Hautes-Pyrénées et son horizon à 2023, constituerait une mesure aussi injuste qu'inégalitaire à laquelle nous ne saurions nous résoudre;

Le Conseil Municipal rappelle son attachement à un service public des finances publiques de qualité, et s'oppose à la fermeture des trésoreries envisagées dans le plan de restructuration du réseau de la DGFIP des Hautes-Pyrénées.

Vote à l'unanimité.

### **City-stade - analyse des offres**

Sept offres ont été déposées sur le site de Marché Online.

Cinq ont été retenues, pour les deux autres leurs dossiers n'étaient pas complets.

Après analyse des dossiers un groupement d'entreprises a été retenu.

Il s'agit de l'entreprise HUSSON en co-traitance avec l'entreprise GEOVIA qui a reçu la meilleure notation pour un montant de 66 654,37€ TTC

Le Conseil Municipal acte le principe de garder quelques jeux sur le Citystade.

La séance est levée à 21H.